

et 9^o un peu en amont de *Verdun* et de la première des trois embouchures du Doubs.

Ces barrages sont en partie fixes et en partie mobiles. Les quatre premiers présentent une partie fixe de 1 mètre 20 centimètres au-dessus de l'étiage et une partie supérieure qui doit être rendue mobile sur 40 centimètres de hauteur. Les cinq autres peuvent être considérés comme entièrement mobiles, attendu que la partie fixe ne saille que de 25 centimètres au-dessus de l'étiage, et que les fermettes en fer peuvent y relever encore les eaux de 1 mètre 60 centimètres dans les grandes eaux. Ces barrages mobiles s'effacent et disparaissent pour se redresser ensuite lorsque l'amaigrissement des eaux rend leur action nécessaire pour le besoin de la navigation. Ce système ingénieux est dû à M. Poirée, inspecteur divisionnaire des ponts-et-chaussées. Avant qu'il ne l'eût créé, l'on ne connaissait, pour améliorer les rivières, que les barrages fixes et les épis obliques plus ou moins offensifs déplaçant la difficulté sans la vaincre; ce qui avait fait naître la pensée d'établir des canaux aux fleuves et aux principales rivières, sous l'influence de cette singulière doctrine émise par M. Brisson, à savoir que *les rivières étaient créées pour alimenter les canaux*.

Le besoin de tous ces travaux se faisait vivement sentir par l'importance de la petite et de la haute Saône.

Dans une *Notice des travaux publics de 1830 à 1847*, précieux document officiel (1), nous lisons ce qui suit :

« Avant l'exécution des travaux de 1837, on estimait le mouvement commercial des travaux de la petite et de la haute Saône à 200,000 tonneaux au moins. Ce tonnage provient de toutes les contrées situées au-dessus de Gray, qui n'est, comme on le

(1) Cette *Notice*, fort remarquable et fort rare, semble, en quelque sorte, pour les travaux publics du moins, le bilan qui résume et clot le gouvernement de 1830, de même que le précieux *Exposé* de M. Montalivet, du 25 février 1813, résume et clot l'Empire; et de même aussi que le *Rapport* encore bien plus précieux de M. Chabrol, du 23 mars 1830, sur l'administration des finances, résume et clot la Restauration, à une époque où elle était assurément bien loin de croire à sa chute si prochaine. Singulier rapprochement!